

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-11-6-1

Service consulté

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU CENTRE
NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE FESSENHEIM
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010**

Résumé : Cette communication vous présente le rapport d'activité 2010 de la Commission Locale d'Information et de Surveillance du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de FESSENHEIM

En application de la loi N° 2006-686 du 13 juin 2006 « Transparence et Sécurité en matière Nucléaire » (TSN), la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM établit chaque année un rapport d'activité.

Le document détaillé se rapportant à l'année 2010 est joint en annexe à la présente communication.

La fin des travaux, inspections et essais relatifs à la troisième visite décennale (VD3) du réacteur numéro un de la centrale constitue le fait marquant de cet exercice. L'unité de production n° 1, arrêtée depuis le 17 octobre 2009 dans le cadre de cette VD3, a été couplée à nouveau au réseau électrique national le 24 mars 2010.

Cette visite décennale va permettre à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) de se prononcer sur la poursuite de l'exploitation de l'unité de production n° 1.

A cette occasion, la CLIS avait confié une mission de contre expertise aux experts du Groupement Scientifique pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN), afin d'obtenir un avis indépendant sur l'état de la centrale ; leur rapport a été présenté au public lors de la réunion plénière du mois de juin. Il formule diverses préconisations visant à améliorer la sûreté de la centrale, au nombre desquelles figurent notamment le renforcement du radier du bâtiment réacteur et la vérification de la résistance des constructions et des équipements en cas de séisme.

Durant l'année 2010 la CLIS s'est réunie à trois reprises en session plénière sous la présidence de Monsieur Michel HABIG, 3ème Vice-Président du Conseil Général.

Lors de sa séance du 23 février 2010, elle a adopté son règlement intérieur et a désigné ses 4 représentants – 1 par collège – au sein de l'Association Nationale des Commissions et Comités Locaux d'Information (ANCCLI).

Les sessions plénières des 14 juin et 11 septembre 2010 ont été l'occasion de présenter et de débattre des principaux points suivants :

- présentation de la contre expertise diligentée par la CLIS et menée par le GSIEN relative à la VD3 de la tranche 1 relatée ci-dessus,
- présentation de l'audit du fonctionnement de la CLIS par le cabinet "C et S Conseil",
- rapport d'activité de la centrale par l'exploitant,
- rapport d'activité de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN),
- analyse des incidents de niveau 1 et notamment le suivi de la nappe phréatique suite à la fuite de fuel,
- présentation des résultats de la mesure de la radioactivité des sédiments autour du site,
- présentation du rapport de la Deutsch Französische Kommission relative à la rigueur d'exploitation des centrales de FESSENHEIM et NECKERWESTHEIM en Allemagne,
- validation d'une « fiche réflexe » pour la gestion et l'information d'un incident,
- présentation par la Préfecture du plan d'urgence post accidentel.

Dans le but de s'assurer du bon fonctionnement de la CLIS de FESSENHEIM, l'ASN avait organisé le 6 juin 2010, un moment d'échange et d'information auquel ont été conviés des autorités allemandes, des opposants à l'énergie nucléaire et deux commissaires de l'ASN.

Des informations sur le fonctionnement de la centrale ont été régulièrement communiquées à la Commission, dite « Begleitskommission zum Kernkraftwerk FESSENHEIM », créée outre-Rhin par le Regierungspräsidium de FRIBOURG.

Le 29 novembre 2010, les membres de la CLIS ont visité l'usine d'AREVA à CHALON-SUR-SAONE où sont fabriqués les 3 générateurs de vapeur (GV) appelés à remplacer les équipements de l'unité 2 de la centrale ; une quinzaine de membres ont assisté à cette présentation.

Il vous est proposé de prendre acte du rapport d'activité 2010 de la CLIS de FESSENHEIM.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the name 'Buttner' written in smaller letters below it.

Charles BUTTNER



**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
ET DE SURVEILLANCE - CLIS
DU
CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION
D'ELECTRICITE - CNPE
DE FESSENHEIM**

Rapport d'activité 2010

1 - Préambule

La création et la composition de la CLIS du CNPE de FESSENHEIM a été fixée par arrêtés du Président du Conseil Général du Haut-Rhin en application de la loi Transparence et Sécurité en matière Nucléaire (TSN) du 13 juin 2006 et de son décret d'application n°2008-251 du 12 mars 2008.

La CLIS de FESSENHEIM est composée de 40 membres. M Michel HABIG, Vice-Président du Conseil Général, a été nommé Président de la CLIS. Elle établit un rapport annuel d'activité.

2 – Composition

2.1 - Collège des élus : 20 membres

- Mme Catherine TROENDLE - Sénateur du Haut-Rhin
- M. Michel SORDI - Député du Haut-Rhin
- Mme Odile UHLRICH-MALLET - Vice-Présidente au Conseil Régional d'Alsace
- Mme Chrysanthe CAMILO - Conseillère Régionale
- M. Etienne BANNWARTH - Conseiller Général
- M. Christian CHATON - Conseiller Général
- M. Dominique DIRRIG - Conseiller Général
- M. Pierre GSELL - Conseiller Général
- M. Michel HABIG - 3e Vice-Président du Conseil Général
- M. Frédéric HILBERT - Conseiller Général
- M. Hubert MIEHE - Conseiller Général
- M. Bernard NOTTER - Vice-Président du Conseil Général
- M. Eric STRAUMANN – Député du Haut Rhin, Conseiller Général
- M. Daniel WEBER – Vice-Président du Conseil Général
- M. Jean-Louis SCHELCHER - Maire de BALGAU
- M. François BERINGER – Maire de BLODELSHEIM
- M. Jean GOETZ - Adjoint au Maire de RUMERSHEIM-LE-HAUT
- M. Jean-Paul SCHMITT - Maire de NAMBSHEIM
- Mme Fabienne STICH - Maire de FESSENHEIM
- M. André ONIMUS - Président de la Communauté de Communes Essor du Rhin

2.2 - Collèges des associatifs : 7 représentants d'associations de protection de l'environnement,

- M. Jean-Paul LACOTE - Alsace Nature
- M. Claude LEDERGERBER - Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin
- M. Jean-Pierre FRICK – Consommation Logement et Cadre de Vie
- M. François EICHHOLTZER – Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
- M. Christophe HARTMANN – Alter Alsace Energie
- M. Michel HERR – Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace,
- M. Thierry SCHMERBER – Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

2.3 - Collèges des salariés : 6 représentants des organisations syndicales

- M. Guy KLEIN – CGT
- M. Jean-Paul ZIMMERER – FO
- M. Bernard DODIN – CFDT
- M. Jean-Marc PAQUET – CFTC
- M. Christian PETER – CHSCT
- Mme Véronique SAVOLDELLI – CFE CGC

2.4 - Collège des personnes qualifiées : 7 personnes qualifiées et représentants du monde économique, de la sécurité nucléaire, de l'information et de la communication :

- M. Jacques DOUMAS – Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar - Centre Alsace,
- Dr. Norbert KIRCHNER – Vice-Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Haut-Rhin,
- Mme Monique SENE – Présidente du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN)
- M. François GOLLY – Vice-Président délégué du Groupement des Industriels de la Maintenance de l'Est (GIM Est)
- M. Jean-Claude SENS - Président de la Société Française d'Energie Nucléaire
- Mme Dorothea STÖRR-RITTER – Landrätin du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald
- M. Julian WURTENBERGER – Président du Regierungspräsidium Freiburg.

Les autorités suivantes sont membres de plein droit de la CLIS :

- le ou les représentants de l'Autorité de Sécurité Nucléaire ;
- les représentants des Services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, désignés conjointement par les Préfets de la Région et du Département ;
- le ou les représentants de l'exploitant du CNPE de FESSENHEIM.

En outre, les représentants des 4 communes allemandes situées dans le rayon de 5 km de la centrale sont associés par une convention aux travaux de la CLIS avec voix consultative.

3 - Le Bureau

Le bureau de la CLIS est composé de :

- 4 représentant des élus : Madame STICH, Messieurs GSELL, BERINGER et HABIG
- 2 représentants d'association : Messieurs LACOTE et HARTMANN
- 1 représentant des syndicats : Monsieur ZIMMERER
- 1 représentant des experts : Monsieur WURTENBERGER

Le Bureau s'est réuni le 23 février et le 26 avril 2010 pour faire le point sur l'avancement des études en cours et arrêter les ordres du jour des réunions plénières.

4 - Séances plénières

La CLIS s'est réunie 3 fois en séance plénière.

Réunion du 23 février 2010 - Points abordés

- Adoption du règlement intérieur
- Adhésion à l'Association Nationale des Commissions et Comités Locaux d'Information (ANCCLI). Elle est représentée au sein de cette instance par :
 - M. BERINGER : collège des élus,
 - M. LACOTE : collège des associatifs,
 - M. ZIMMERER : collège des syndicats,
 - Mme SENE : collège des experts.
- Présentation par le GSIEN de l'avancement de la contre expertises de la VD3
- Analyse par EDF des incidents survenus sur le site :
 - avancement du pompage de fuel suite à la fuite du 26 octobre 2009,
 - conséquences de la perte du refroidissement du réacteur n° 2 de la centrale le 26 décembre 2009.
- Présentation par M GOLLY des activités du Groupement des Industriels de la Maintenance de l'EST (GIM-EST).

Réunion du 14 juin 2010 - Points abordés

- Restitution par le GSIEN de l'expertise de la 3eme Visite Décennale de la tranche 1
- Conclusion du Cabinet « C et S Conseil » de l'audit du fonctionnement de la CLIS
- Exposé d'EDF du rapport d'activité 2009 du CNPE de FESSENHEIM
- Présentation par l'ASN du décret du 2 novembre 2007 relatif à la « Doctrine en matière d'urbanisme autour des centrales nucléaires »
- Présentation par EDF de la suite des travaux de dépollution de la nappe phréatique suite à la fuite de fuel.

Réunion du 11 octobre 2010 - Points abordés

- Présentation par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) de la densification du réseau de balises de mesures de la radioactivité dans l'environnement
- Présentation par la Préfecture de l'avancement du Plan d'Urgence Post Accidentel (PPA)
- Restitution par la CRIIRAD de l'analyse et l'évolution de la radioactivité des sédiments des cours d'eau près de la centrale
- Présentation par l'IRSN de l'étude relative à la tenue des cuves des réacteurs des centrales de 900 MWe
- Présentation par l'ASN du bilan de ses actions de contrôle
- Restitution par M. Jean-Paul LACOTE de l'inspection inopinée du 22 juillet 2010 « ICPE et prescriptions générales environnement »
- Présentation par l'ASN du rapport de la Deutsch Französische Kommission (DFK) relative à la rigueur d'exploitation dans les centrales nucléaires de FESSENHEIM et de NECKARWESTHEIM I en Allemagne
- Présentation par EDF de l'avancement du dossier d'autorisation relatif aux prélèvements et aux rejets
- Validation de la « fiche réflexe » pour la gestion d'un incident.

5 - Conclusions des études mandatées par la CLIS

5.1 - Visite Décennale 3 (VD3) de FESSENHEIM 1

La contre expertise de la VD3 a été confiée au GSIEN. Ces experts avaient déjà suivi les 2 premières visites décennales. Les conclusions de cette contre-expertise ont été présentées dans un premier temps à l'exploitant et à l'ASN, puis aux membres du comité de suivi le 26 avril, avant la présentation officielle lors de la réunion plénière du 14 juin.

Les experts du GSIEN ont mis en exergue certains points critiques concernant la sûreté de la centrale. Leurs réflexions concernent principalement les équipements suivants :

Radier du bâtiment réacteur

Les experts « *considèrent qu'un épaissement du radier du bâtiment réacteur est la solution la plus adaptée pour répondre à la problématique d'une éventuelle interaction corium-béton suite à la percée précoce de la cuve* ».

Contrôle commande

Le GSIEN note « *que le système de positionnement des barres de contrôle a été totalement rénové et informatisé : cette modernisation est louable, mais présente des risques inhérents à la mise en place d'un système nouveau* ».

Incidents

Les experts du GSIEN sont « *interpellés par certains incidents et notamment par la non mise en évidence d'une corrosion par une première équipe lors de l'examen des contrôles effectués. La fiche de travail était-elle correcte ? Et par ailleurs, au Japon, il est apparu des falsifications de documents (constat de visite coché alors qu'elle n'avait, de fait, pas eu lieu) : le niveau de contrôle d'EDF sur les travaux de ses prestataires met-il EDF à l'abri de ce genre de problème dans les CNPE ? Cette fois, lors du second contrôle, l'erreur a été décelée et prise en compte comme événement significatif* ».

Analyse des incidents

Le GSIEN a analysé plus de 240 incidents survenus entre les VD2 et VD3. Ils relèvent « *un taux d'événements significatifs bien plus important que la moyenne nationale pour le réacteur n°1. Sur le plan humain : nous constatons une dérive certaine de la culture de sûreté dont les causes ne sont pas explicites (Habitudes de fonctionnement ? Défaut de formation continue ? Remplacement des personnels ? Recours à des entreprises extérieures ?). Cette dérive pourrait à terme mettre en cause la capacité du site à réagir à une situation de crise*».

Explosions internes au site

Des constats ont été faits concernant le manque d'entretien de certaines canalisations véhiculant de l'hydrogène ainsi que l'inadéquation de certains plans.

Les experts « *insistent pour que les travaux y afférents soient menés à terme dans les meilleurs délais* ».

Séisme

La question de la tenue au séisme était déjà ouverte, il y a 10 ans et de nouvelles analyses ont fait progresser la connaissance quant à l'intensité du séisme envisageable et à ses effets. Par ailleurs, le retour d'expérience sur les conséquences du séisme qui a secoué Kashiwazaki - Kariwa (JAPON 2009) montre que le bâtiment réacteur a tenu grâce aux marges de sécurité. En revanche l'incendie d'un transformateur qui n'a pas pu être maîtrisé par suite de la rupture des canalisations d'arrivée d'eau a causé des dégâts à d'autres installations. Les secours extérieurs étaient débordés et n'ont pas pu intervenir suffisamment rapidement.

Le GSIEN conclut : « *il en ressort que la tenue au séisme des bâtiments annexes et des installations qualifiées de mineures est aussi importante que celle du bâtiment réacteur pour éviter l'effet « domino », bien connu des Sapeurs Pompiers. Il est essentiel que les diverses études en cours sur les effets d'un séisme soient menées à bien* ».

5.2 – Audit de la CLIS

Les conclusions de l'audit sont les suivantes :

Les acquis à préserver

- ⇒ Le schéma général du fonctionnement de la CLIS
 - Pérennité / stabilité des membres
 - Régularité / fréquence des réunions
- ⇒ Le pilotage des réunions
- ⇒ La circulation des informations / invitations et ordre du jour
- ⇒ La capitalisation de l'information
- ⇒ La diversité des prises de parole

Quelques voies de progrès

- ⇒ L'accès du public à l'information : diffuser plus largement les résultats des travaux
- ⇒ Profiter des possibilités d'action de la CLIS : émettre des avis, faire des retours d'inspection vers la CLIS et remonter certaines questions vers l'ASN
- ⇒ Optimiser le fonctionnement de la CLIS : augmenter les délais d'envoi préalable des documents, tenir la CLIS au courant des décisions CNPE / ASN...
- ⇒ Améliorer les échanges en réunion plénière : attention à l'excès de technicité, la participation active des partenaires frontaliers, le suivi des engagements.

5.3 – Mesure de la radioactivité des sédiments

La Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD) a procédé à la mesure de la radioactivité des sédiments des cours d'eau autour de la centrale. Par rapport à 1999, il en résulte que la radioactivité émise par le césium 137, seul nucléide détectable, a baissé d'environ 30%.

6 - Visite de l'usine AREVA à CHALON-SUR-SAONE

Le 29 novembre 2010, les membres de la CLIS ont visité le site d'AREVA à Chalon-sur-Saône où sont fabriqués les 3 générateurs de vapeur (GV) destinés à remplacer les anciens GV de la tranche 2 en 2011.



7 - Comité d'information allemand

MM HABIG et WALTER ont participé à la réunion du 22 février 2010 visant notamment à informer les autorités allemandes de l'avancement de la contre expertise de la VD 3.

Le 12 juillet 2010, M. WALTER a présenté les conclusions des experts du GSIEN au Landratsamt de Breisgau-Hochschwarzwald.

La rencontre du 8 septembre 2010 a été principalement consacrée à l'examen du rapport de la DFK sur la rigueur d'exploitation dans les centrales nucléaires de FESSENHEIM et de NECKARWESTHEIM I et la communication des résultats de la recherche de radioactivité dans les sédiments.

8 - Participation de la CLIS aux inspections de la centrale par l'ASN

M. Jean-Paul LACOTE membre de la CLIS a assisté à l'inspection inopinée de l'ASN le 23 septembre 2010 sur le thème « maintenance et exploitation ».

9 - CODIRPA

Le Comité Directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle (CODIRPA) a élaboré un guide national de préparation à la sortie de la phase d'urgence d'un incident nucléaire. Le Haut-Rhin, la Drôme et la Vienne ont été retenus comme départements pilotes afin de tester l'applicabilité de ce guide et de le décliner au plan local. M. JUNKER, chargé de mission de la CLIS, a assisté à la restitution des groupes de travail lors de la réunion du 17 septembre 2010.

10 - Réunion de partage avec l'ASN

Dans son souci d'informer le public, 2 commissaires de l'ASN ont rencontré le 6 janvier 2010 le Regierungspräsident M. WURTENBERGER ainsi que des opposants au nucléaire notamment le sénateur MULLER et l'eurodéputée Mme BELIER ; M HABIG a participé aux échanges et aux débats.

11 - Assemblée Générale de l'ANCCLI

Le 26 novembre 2010 a eu lieu l'Assemblée Générale constitutive de l'Association Nationale des Commissions et Comités Locaux d'Information (ANCCLI) et les quatre membres représentant la CLIS de FESSENHEIM y ont participé.

Mme SENE, MM. ZIMMERER et LACOTE ont été élus membres du Conseil d'Administration. En outre, Mme SENE et M. LACOTE sont nommés Vice-Présidents du Bureau de l'ANCCLI.

12 - Conférence annuelle de l'ANCCLI

Mme SENE, MM. BERINGER, LACOTE et ZIMMERER ont participé à la réunion Inter-CLI et à la 22^{ème} Conférence des CLI le 8 décembre à PARIS.

13 - Réévaluation de sûreté des 900 MW

MM. LACOTE et JUNKER ont intégré le groupe de travail relatif à la réévaluation de sûreté des centrales de 900 MW et participé aux réunions du 17 mars, du 3 juin et du 8 septembre 2010.

14 - Club des chargés de mission des CLI

M JUNKER a participé à 3 réunions organisées par l'ANCCLI au profit des chargés de mission des CLI. Ces réunions sont des lieux d'échange d'informations et de partage d'expériences.